

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 3

MONTREAL, 21 SEPTEMBRE 1895

No. 55

SOMMAIRE:

Encore l'éducation laïque : Un autre danger maintenant, *Duroc*.—Les livres d'Ecole, *Magister*.—A St-Vincent de Paul, *Paroissien*.—L'Œuvre de J. B. Proulx, V. R. U. L. M., 8ème article, *Universitaire*.—Lettres Familières, Mises en volume, *Jacques Lecroyant*.—Deux disciples de St-Crépin, *Gros-Jean*.—Fêtes Italiennes, *Franc*.—Chronique: A propos de Musset, *Charles Fuster*.—Le Monument de Maisonnette, *Lynx*.—Sujets de Rome, *Eug. Réveillard*.—Les Sœurs marchandes de vin.—Passants actuels, *Monsignor Averardi, J. de Bonnefon*.—Impressions de voyage : Les Magnétiseurs de l'Inde, *Louis Jacolliot*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,

Montréal.

Nous prions nos abonnés de nous envoyer les noms de leurs amis qui seraient disposés à recevoir le RÉVEIL. Nous leur adresserons immédiatement des numéros-échantillons du journal. Le temps est propice, l'émancipation des classes dirigeantes était préparée depuis longtemps, et la propagande des idées larges bat son plein. Il est facile de s'en convaincre en écoutant les conversations entre gens qui ont été obligés de se taire pendant un si grand nombre d'années, et qui, aujourd'hui, ne craignent plus d'exprimer hautement leurs pensées et d'affirmer leurs convictions.

A l'œuvre donc ! Que tous les hommes de bonne volonté y mettent la main, et avant peu, la liberté de parole sera un fait accompli dans la Province de Québec.

A. FILIATREULT.

ENCORE L'ÉDUCATION LAÏQUE

UN AUTRE DANGER MAINTENANT

NOS ÉCHEVINS

GAINS LAÏQUES ET BÉNÉFICES CANONIQUES

Vraiment on dirait que tout s'en mêle.

Quand quelque chose va mal d'un côté, il faut que tout s'en suive. A moins que l'on accepte la théorie des anti-jésuites, en vertu de laquelle on trouve partout la patte des descendants de Layola, et par laquelle on affirme qu'ils n'ont jamais une seule corde pour étrangler celui qui n'est pas des leurs, que croire.

Nous n'irons pas si loin, non pas que nous pensions de ces personnages plus de bien qu'il ne faut mais parce que nous sommes convaincus qu'ils ne se serviraient pas d'instruments aussi insipides que ceux qui nous occupent.

Nous voulons parler de nos échevins de Montréal !

Plusieurs points d'exclamation, n'est-ce pas ? Maintenant, expliquons-nous :

Nous mentionnions samedi dernier, à cette même place, la tentative ou plutôt la décision arrêtée des commissaires d'écoles catholiques de Montréal de couper les vivres à toutes les institutions d'éducation laïques et de reporter l'argent disponible sur les institutions ecclésiastiques.

Nous avons jeté le cri d'alarme en invoquant le droit sacré des pères de famille qui doivent jouir du privilège de faire instruire leurs enfants où il leur plaît et comme il leur plaît.

Nous avons évoqué la physionomie si intéressante de ces braves citoyens qui se dévouent à la formation ingrate de nos jeunes couches libertaires en face de la concurrence gargantuesque des immenses donjons canoniques.

Et que voyons-nous aujourd'hui ?

Nos échevins donnent la main aux éteignoirs, s'unissent aux déformateurs de cervelle humaine pour fermer les faibles lucarnes par lesquelles l'esprit national pouvait entrevoir une lueur de vrai soleil, un tout petit arc-en-ciel des grandes vérités libérales.

Au même moment où le Bureau des Com-

missaires d'écoles supprimait les subventions aux écoles particulières, voilà la ville qui, non seulement leur supprime l'exemption de taxes, mais parle de leur imposer une *taxe spéciale* comme on en a agi à l'égard des Chinois qui viennent martyriser au Canada nos pauvres chemises, après avoir écrabouillé là-bas nos excellents missionnaires.

Peut-être se demandera-t-on quel est l'auteur de cette monumentale proposition ?

Un ancien maître d'école, messieurs !

M. Savignac, échevin du quartier St Louis.

Ce n'est pas comme maître d'école qu'il a fait fortune, mais comme plombier.

Il est vrai que, dans l'une et l'autre de ses occupations, il approvisionnait de lumière ceux qui se fiaient à ses soins.

Oui, M. Savignac a demandé *entre autres choses*, car son projet comporte une foule de propositions de *haute liesse*, que la ville impose une taxe spéciale sur ces mécréants qui s'avisent d'instruire la jeunesse sans s'enfermer dans la forteresse cléricale.

On sait que certains jeunes français, belges et allemands, qui ont eu le bonheur de jouir dans leur pays d'une éducation large, intelligente, étendue, se sont, depuis quelques années établis au Canada et se sont créés la spécialité de préparer pour les examens d'étude des diverses professions libérales les étudiants que les collèges classiques avaient laissés vierges de toute connaissance.

Le succès de ces institutions a été complet, et lorsque tous les *fruits secs* du *bachot* à *arts* échouent péniblement, les élèves qui suivent ces cours réussissent avec une régularité désespérante pour les mignons de M. Savignac.

Aussi fallait-il arrêter un pareil outrage, et on n'y a pas manqué.

M. Savignac a demandé que les professeurs tenant des cours particuliers soient déclarés *taillables et corvéables à merci*.

Le plus curieux de la chose, c'est qu'il affirme avec le plus grand sang-froid que ces gens-là se livrent à ce périlleux exercice *pour gagner de l'argent*.

Ah, oui-da !

Mais lorsqu'on lui dit : allez-vous taxer également le collège des Jésuites ?

M. Savignac met la main sur le côté gauche — n'insistons pas — et s'écrie : "Jamais, car ces bons pères fournissent le pain de l'instruction sans idée de rétribution terrestre."

Comme M. Savignac ne semble pas ferré sur la question, nous allons lui citer un article paru le 10 Décembre 1892 dans un journal de Montréal, article qui n'a été ni démenti, ni contrové, et qui contient ce qui suit :

Prenons par exemple le collège des Jésuites, et dans ce cas, une circonstance particulière nous permet de puiser dans les dépositions mêmes des Pères le résultat de leurs opérations :

On suit que l'élargissement de la rue Bleury enlevait de la propriété des Jésuites une langue de terrain pour l'expropriation de laquelle ces bons Pères ont demandé une somme fantastique qui a été réduite par les commissaires évaluateurs des trois-quarts.

Les Jésuites n'ont pas été satisfaits, et plaident ; le dossier de la cause est devant la Cour de Révision où nous nous sommes procuré les déclarations assermentées qui vont suivre.

Différents Pères ont été examinés pour donner les raisons sur lesquelles ils basaient le chiffre de leurs réclamations.

Tous ont déclaré que le premier point pour eux à considérer dans ce cas était la diminution de capacité de leur établissement scolaire et du nombre d'élèves qu'ils pourraient recevoir, ceux-ci étant leur seule source de revenu.

A cet égard, voici la copie des passages les plus caractéristiques du témoignage du Révérend François-Xavier Renaud, Supérieur des Jésuites en Canada.

Q. Sur quoi vous basez-vous pour dire que sur un certain nombre d'élèves les bénéfices réalisés sont de 50 p. c.

R. J'ai référé à nos livres et j'ai constaté qu'en 1880-81-84-85 le gain sur la pension des élèves avait été, je dis 50 p. c., mais il a été plus que cela ; cependant, je m'en tiens à ce montant-là avec les livres devant moi.

R. Je ne peux pas dire exactement sur quel nombre d'élèves les bénéfices seraient de 50 p. c. En 1880-1881 nous avions 331 élèves ; en 1884-1885 il y avait 373 élèves, soit une différence de 42. Durant ces années-là, j'ai constaté que le gain avait été de 50 p. c. Il a été de plus que cela, mais je maintiens 50 p. c.

R. Or, en comparant deux années, je trouve que le gain sur les élèves est d'au moins 50 p. c.

Il résulte de cette déclaration catégorique que, dans les pires circonstances, le bénéfice net que fait le collège sur les élèves est de 50 p. c. du prix payé pour leur pension.

Mais ce tant pour cent peut s'élever lorsque les circonstances sont plus favorables.

Prenons la déposition du Révérend Père Lemire, Procureur des Jésuites. Voici ce qu'il dit :

R. Au nombre où nous en sommes rendus aujourd'hui, 488 élèves, je puis affirmer sans crainte de me tromper que 50 0/0 est le minimum de profit que nous pourrions faire sur 50 élèves de plus que nous pourrions surajouter au collège.

Je ne voudrais pas dire que passé 500 on ferait tout le profit clair. Non, mais les profits doivent augmenter encore, et je crois qu'au lieu de 75 0/0, on ferait 80 0/0 ou même 90 0/0.

Ne suivons pas l'ambitieux père Jésuite dans ses brillants estimés, tenons-nous en à la note moyenne d'après laquelle les élèves rapportent au collège 50% au moins de bénéfice net sur le chiffre de la pension qu'ils paient.

Maintenant, si nous ouvrons le dernier rapport du Surintendant de l'Instruction Publique qui ait paru, celui de 1889-90, nous trouvons en face du collège Ste Marie, le collège des Jésuites, les indications suivantes :

Instituteurs,	6 Laïques.
"	7 Religieux.
Elèves,	399.
Valeur de l'édifice,	\$287,000.
Valeur du matériel,	\$303,000.
Dépenses,	\$ 60,500.
Subvention,	\$ 1,492.

Ainsi, d'après les documents officiels, les dépenses du collège en 1889-90 ont été de \$60,500.

D'après le témoignage des Pères, les recettes nettes du collège sont de 50% du montant payé pour la pension des élèves, les autres 50% constituant les dépenses.

Si les dépenses ont été en 1889-90 de \$60,500, il s'ensuit naturellement que les recettes nettes de ces bons Pères ont été également de \$60,500 pour cette année-là. Le total de ces deux sommes constituant le montant payé pour la pension des élèves.

C'est un joli denier !

Voilà qui n'est pas mal pour les gens que M. Savignac affirme distribuer l'éducation pour des prières.

Si M. Savignac nous trouve une école privée qui fasse 50 % de bénéfice sur l'écolage payé par les élèves, nous lui offrirons un lapin blanc.

A la semaine prochaine, monsieur le financier !

DUROC.

LES LIVRES D'ECOLE

Le travail comparatif que nous avons l'intention de publier cette semaine sur le coût de revient et le prix de vente des livres d'Ecole, ne sera prêt que la semaine prochaine.

MAGISTER.

A ST-VINCENT-DE-PAUL

Monsieur l'abbé Lavallée, curé de St Vincent-de-Paul de Montréal, a fait ses adieux à ses paroissiens dimanche dernier. En termes émus et d'une voix remplie de larmes et brisée par l'émotion, le vénérable curé a retracé sa carrière au milieu de ses ouailles chéries. " Lorsque je suis venu parmi vous, a-t-il dit, il y a déjà vingt-quatre ans, j'étais un jeune homme. Mes cheveux ont blanchi dans l'exercice de mon saint ministère."

Il est rumeur que le révérend M. Lavallée va se rendre en Terre-Sainte, chez les Turcs. Son voyage durera probablement deux années. Espérons qu'à son retour Mgr de Montréal, qui sait reconnaître le zèle de ses prêtres lui donnera une cure pour le récompenser de ses hautes vertus.

PAROISSIEN.

L'ŒUVRE DE J. B. PROULX V. R. U. L. M.

(Sième article.)

La lettre suivante que nous empruntons aux *Actes des gouverneurs, administrateurs et vicerecteur de l'Université Laval à Montréal*, par l'abbé J.-B. Pronlx, V. R. U. L. M., édifiera le public sur l'humilité dont est doué ce divin personnage, la sainte gloriole qu'il met dans ses hautes connaissances et le plaisir qu'il éprouve à les étaler.

Lisez.

St Lin, Laurentides, 9 février 1894,

Sa Grandeur Mgr A Taché,
Archevêque de St Boniface.

Monseigneur,

Comment vous remercier de votre si bonne lettre du 5 du courant, qui m'a apporté tant de paroles affectueuses, tant de suggestions consolantes, et les réminiscences de tant de souvenirs dorés ? Je connaissais déjà depuis longtemps, pour en avoir fait une douce expérience, les tendresses et les délicatesses de votre cœur paternel ; mais le soleil, à son couchant, a des rayons d'une lumière plus pourprée et d'une chaleur plus bienfaisante.

En effet, j'ai été bien malade. Ce n'est pas tant à cause de non bras disloqué qui ne m'a fait souffrir qu'une quinzaine d'heures, et avec qui j'en ai été quitte pour le porter deux semaines ligaturé à mon côté, et en écharpe trois autres semaines ; ce n'est peut-être

pas aussi par suite de lésions intérieures assez peu douloureuses, donc j'ignore toutefois quelles seront les conséquences dernières ; mais c'est surtout à raison d'une dépression nerveuse qui s'est traduite d'abord par des crampes, puis par une agitation fébrile, puis par un affrondissement général, enfin par les tortures indicibles d'une espèce de tétanos qui, durant cinq longues semaines, revenaient trois ou quatre fois par jour. Les douleurs, parvenues au paroxysme de leur acuité, cessèrent tout-à-coup au matin du 27 de janvier. Maintenant je puis me lever de mon lit, et, à pas titubants, m'aidant d'un bâton ou du bras d'une personne charitable, circuler dans les divers appartements de ma maison.

Pour soutenir mon courage défaillant, Dieu a permis que je fusse entouré, par tout le personnel de mon presbytère, des soins les plus assidus, les plus ingénieux et les plus intelligents ; que je fusse distrait par les visites fréquentes de nombreux amis, parmi lesquels sont trouvés presque tous les chanoines du chapitre de Montréal : MM. Leblanc, Racicot, Archambault, Vaillant. A la fin de décembre, Mgr l'Archevêque de Montréal, avec ses procédés bien connus d'une condescendance vraiment paternelle, me faisais l'honneur de venir passer ici toute une grande journée, gai, joyeux, réconfortant. Mgr l'Evêque de Valfield venait le 16 de janvier, et, le 18, arrivaient Mgr l'Evêque de Sherbrooke, un ami d'enfance, et Mgr l'Evêque de Drusipara, ce dernier m'apportant les sympathies de Mgr l'Evêque de St Hyacinthe, qui poussait la bienveillance jusqu'à vouloir s'excuser de n'avoir pas accompagné son coadjuteur, à raison des infirmités et des faiblesses de l'âge. De plus, hier soir, aussitôt après son retour d'Europe, je recevais la visite, hautement appréciée, de M. le Supérieur du Séminaire de St Sulpice. Ces marques d'intérêt bienveillant, venant de toutes parts, parties de si haut, ont été, dans mon affaissement, le plus efficace entre tous les remèdes qu'on pouvait me prescrire. Elles sont aujourd'hui couronnées, Monseigneur, dignement, au-delà de mes espérances, par les témoignages de votre affection et l'expression de vos vœux, apportés, il n'y a qu'un instant, par votre chère dernière lettre.

Vous êtes venu jusqu'à moi, Monseigneur ; eh ! bien, à mon tour, j'irai vers vous. Mes médecins me conseillent, bien plus, m'ordonnent, de faire un voyage de convalescence. L'un voudrait m'envoyer en Europe : impossible, car, dans l'état où je suis, je ne puis supporter même l'idée de la traversée de l'Atlantique, toujours pleine de hasards et de fatigues. L'autre m'indique la Floride : c'est mieux, le climat y est bon, on peut s'y rendre en quelques jours ; mais là, après quelques semaines, n'ayant pas à ma portée de distractions variées, je finirais par devenir la victime du *mal du pays*, me fatiguer, m'épuiser, en quelque sorte me dévorer moi-même. Le troisième, M. le Dr Rottot, dirige mes regards vers les côtes de l'Océan Pacifique et la Californie ; cela me va. J'ai des connaissances tout le long de cette route de treize cent lieues, je pourrai m'arrêter les voir et me reposer ; surtout je me fais une fête de revoir, après bientôt vingt ans, les lieux jamais oubliés, où vingt-quatre ans passés, j'ai goûté dans vos missions les premières consolations du ministère sacerdotal, où il me reste encore plusieurs

chauds amis de cœur, et où, pour la première fois, il m'a été donné de jouir, Monseigneur, des avantages de vos directions, de vos conseils, de votre protection et de vos bontés.

Ainsi donc, je termine en vous disant au revoir ! Quand ? je ne puis encore le préciser exactement ; toujours est-il qu'il ne me sera guère possible de partir avant la mi-février. En attendant le moment, heureux pour moi, que je vous tomberai de nouveau sur les bras, croyez que je demeure toujours dans les sentiments d'une considération profonde et d'une affection vraiment filiale,

De Votre Grandeur,
Monseigneur,

Le très humble et très dévoué serviteur

J. B. PROULX, *ptre.*

LETTRES FAMILIÈRES

MISES EN VOLUME

Je prends la liberté de porter moi-même à la connaissance des lecteurs du *RÉVEIL* que j'ai l'intention — pour peu que j'y sois encouragé — de réunir en volume les écrits, au nombre de douze, qui ont paru ici sous la rubrique ci-haut en vedette. Précédés de remarques préliminaires et suivis d'une conclusion assez étendue, ils formeront, je présume, environ deux cents pages de texte légèrement remanié quant à la forme et débarrassé des fautes des plus grossières de style et de typographie dues à mon insuffisance artistique, à la rapidité de la rédaction et au peu de corrections qu'ont subies les épreuves.

Les questions traitées dans ce travail, si hautement intéressantes qu'elles soient, ne sont pas encore pour piquer la curiosité du grand public.

Le tirage devra en conséquence être limité à un nombre très restreint d'exemplaires. Les amateurs généreux pourront se le procurer à raison d'un dollar chacun. La somme peut paraître élevée, mais elle sera considérée par l'auteur, qui est sans aucun moyen de fortune, comme une souscription pour l'aider à rentrer dans une partie des frais nécessités par la publication.

Je ne permettrai d'ajouter à cette petite annonce aussi peu mercantile que possible, et dont j'aurais voulu pouvoir me dispenser, quelques considérations jugées nécessaires et qu'on ne trouvera peut-être pas déplacées si l'on veut bien se pénétrer de la conviction que je suis animé en ceci du sentiment d'un devoir impérieux, à l'accomplissement duquel je ne pourrais me soustraire sans me rendre coupable envers mon pays, envers l'humanité et, par suite, envers la divinité elle-même.

Je n'hésite aucunement à affirmer que nous sommes au grand moment psychologique, à l'heure la plus

solennelle de l'histoire du monde. Il ne peut donc y avoir, à pareille heure, de questions plus intéressantes, plus importantes et plus pressantes que celles touchées et seulement encore effleurées dans ces *Lettres familières* si peu dignes, à tous autres égards, d'attirer ou d'arrêter l'attention.

D'où que viennent les avertissements qui nous sont donnés ; de quelque exaltation qu'on croie affligés ceux qui les fournissent, ces avertissements, par le caractère même qui les marque, s'imposent à l'attention de tous les esprits sérieux, de tous les cœurs agités de sentiments réellement humanitaires, réellement religieux et chrétiens. Les indifférents n'échapperont point aux coups des événements prévus pour un temps tout prochain ; ni ceux non plus qui seraient tentés de railler les voyants qui les annoncent. Les personnes mêmes qui ne croient point aux prédictions des Écritures ou celles qui, y croyant, n'en savent interpréter le sens, ne peuvent pourtant, sans faire preuve d'un aveuglement inexplicable, ne pas voir les signes manifestes du bouleversement dont l'imminence est partout sensible.

Les solutions gouvernementales, politiques ou cléricallement ecclésiastiques, proposées dans l'espoir mal dissimulé d'escamoter le problème et de continuer, sous des appellations nouvelles, la séculaire exploitation des travailleurs par les fainéants, la continuelle mystification des hommes d'intelligence supérieure par les hommes de basse astuce, la chronique oppression du pauvre par le riche, du faible par le puissant, de l'esprit par la matière et la délicatesse du cœur par la grossièreté des plus vils instincts ; ces solutions, dis-je, sont de toute vanité.

La vraie, l'unique à apporter au problème qui tient l'humanité haletante, se trouve, intégrale, dans l'enseignement du Christ que la sagesse humaine, mère de la politique et de l'organisation actuelle des sociétés, — sataniquement inspirée, — a travesti et défiguré de toutes façons, le faisant méconnaissable pour le rendre odieux.

Mais le Christ, c'est le Sauveur ; et c'est lui qui, suppléant à notre impuissance, va nous délivrer du pouvoir infernal dans les filets duquel nous sommes prisonniers et dont l'existence et l'influence seules peuvent expliquer le caractère ignoble des relations que les hommes, se disant frères, ont entre eux et qui les poussent à se dévorer réciproquement.

C'est Lui qui tient la grande solution et qui va nous l'apporter bientôt, ainsi que tout l'indique. C'est en prévision de sa venue, que j'annonce comme toute prochaine, que nous devons, selon la recommandation du Précurseur, préparer et aplanir les voies, rendre droits nos sentiers et si nous voulons que le rétablis-

sement de toutes choses, — c'est-à-dire la *révolution* — annoncé par l'Évangile s'opère, si possible, sans que nous soyons témoins des cataclysmes cosmiques et sociaux que l'Apocalypse prophétise.

Et ces voies qu'il faut préparer pour la venue du juge souverain, du maître unique de l'Humanité, ne se peuvent aplanir et redresser que par la destruction de fond en comble des institutions vermoulues qui ont abrité le régime d'exploitation honteuse, d'oppression abominable, d'hypocrisie mystificatrice, de tromperies mutuelles et de fictions absurdes qui depuis des siècles et des siècles tient lieu de l'ordre naturel des sociétés humaines. Car ces sociétés — grâce aux trois éléments de la coalition satanique : le césarisme, le cléricanisme et le ploutocratie, bastionnées de légalité servile et d'orthodoxie inepte — ont été soustraites, pour le temps fixé par la Providence, à l'influence régénératrice de l'Évangile libérateur.

Aujourd'hui, le temps de la possession satanique du monde est expiré. Nous sommes arrivés à la *fin des temps*; nous touchons à la *fin du siècle* dont parlent si souvent les Écritures. Et la voix du peuple qui est la voix de Dieu nous le crie partout et constamment; *fin de siècle, fin de siècle!* Jamais, à aucune époque de l'histoire, la fin d'un siècle n'a été aussi bruyamment signalée à l'attention universelle. C'est donc la solennelle fin de siècle; celle où doit se faire la grande liquidation sociale que demandait Proudhon, mais qui ne peut être accomplie que par le Sauveur du monde dont la venue est annoncée dans toutes les parties de la terre sans que personne paraisse prêter l'oreille à l'avertissement.

Qu'on me traite de visionnaire ou d'illuminé, il m'importe peu; car je n'ai pas que l'Évangile pour m'appuyer auprès des chrétiens et des autres, j'ai aussi l'économie politique, toute la science sociologique pour démontrer que l'ordre établi, pourri de la base au chef, ne peut plus tenir debout et que notre civilisation tant vantée est la statue au pied d'argile dont une toute petite pierre amènera l'écroulement.

Qu'on soit ou non de mon sentiment, si l'on est ami de la Vérité et de la Justice et qu'on le soit aussi de la sincérité vraie, mes affirmations, je le crois en toute modestie, doivent exciter une légitime et non vaine curiosité. Je suis sûr que l'étude et la discussion loyale en démontreront le bien fondé. Il importe donc qu'elles soient tirées au clair. Nul plus que moi n'est disposé et résolu à reconnaître ses erreurs une fois démontrées. J'ai l'aversion du parti-pris, de la conservation irraisonnée des idées reçues, et des thèses arrêtées.

Je laisse ces infirmités trop communes au cléricanisme de tous métiers et je conserve entière la liberté

de ma conscience envers et contre les sentiments mêmes qui me sont les plus chers et dont l'acquisition m'a coûté le plus de travail. Il n'y a en moi ni obstination malade, ni entêtement absurde; mais la claire vue des choses que j'énonce avec une pleine certitude après en avoir vérifié la réalité tangible à l'aide de ma raison et le secours des esprits les plus éminents qui soient venus éclairer notre monde. Mon désir très-ardent, exempt, j'ose le dire, de toute vanité personnelle et de tout *réclamisme*, c'est de voir contester ces affirmations miennes qui paraissent les plus téméraires et les plus subversives, afin d'en faire la démonstration irréductible ou de me voir contraint, par bons et valables raisonnements, à y renoncer loyalement et dans un véritable esprit chrétien.

C'est parce que je ne redoute point la contradiction mais plutôt parce que je la sollicite et la provoque respectueusement, que je veux mettre en volume ces écrits informes qui contiennent cependant assez d'affirmations extraordinaires, assez d'aperçus nouveaux pour donner matière à un ample examen des questions les plus formidables qui aient encore agité l'âme de l'Humanité terrestre.

Qu'on veuille bien se donner la peine de les lire à tête reposée dans cette nouvelle forme; qu'on daigne ensuite m'interroger sur les points qui paraîtront les plus obscurs, et, avec la grâce de Dieu, je suis certain de réussir à les éclairer.

L'amour de la Vérité — j'ai besoin de le dire ici — a été, au milieu même de mes plus grands égarements, la constante passion de ma vie, la seule qui ne m'ait laissé ni remords, ni dégoût. Qu'on ne redoute aucun subterfuge de ma part; j'aime la Vérité pour elle-même et je suis prêt à la proclamer hautement, même s'il lui arrive d'être contraire aux sentiments qui sont les mieux ancrés dans mon cœur, aux opinions les mieux fixées en mon esprit.

Connaissant, pour en avoir mesuré l'épaisseur, l'amoncellement des fausses idées reçues qui forment l'ensemble de l'opinion universelle, j'ai appris à préférer le bon sens à ce qu'on appelle le sens commun. Je sais que le voile tissé de ces faux axiomes prend un caractère d'opacité encore plus accusé dans les classes dirigeantes, dites instruites et savantes, qui sont momifiées, dans leur demi-savoir officiel, pire que l'ignorance de l'illettré, par des bandelettes de brevets, de certificats, de diplômes, de parchemins de toute provenance aussi difficiles à conquérir qu'ils sont impuissants à impartir la science et à créer l'entendement.

Sachant ces choses et combien il est malaisé de détruire une contre-vérité quand elle est officiellement consacrée, je comprends parfaitement que beaucoup de mes assertions qui heurtent violemment toutes ces

chères idées orthodoxement cultivées dans les serres chaudes de l'enseignement universitaire, accueillies de confiance et sans examen, doivent paraître plus qu'hyperboliques. Pour beaucoup elles sont paradoxales et insoutenables.

Je lésire qu'on se détrompe ; je ne pratique point l'hyperbole et n'emploie aucun artifice de langage, mais je cherche à exprimer les choses, autant que me le permet mon peu de littérature, absolument comme je les pense : fortement quand je les pense fortement, mais toujours aussi simplement que le comporte la nature de la conviction à rendre. J'ai exprimé aussi modérément que je le pouvais la pure, stricte et sainte Vérité telle qu'elle a été conçue dans mon cœur, comprise par mon esprit et acceptée par ma raison.

Cette vérité, je la crois facilement présentable même aux esprits les plus réfractaires à son influence, à ceux dont la pudibonderie répagne le plus à la regarder dans la complète nudité où je la veux faire voir.

Je ne demande, dans le réel intérêt général, qu'à être interrogé ou contredit sur les prétentions miennes qui paraîtront les plus subversives et je m'efforcerai de répondre de façon à satisfaire les plus exigeants, assuré que je suis de n'avoir aucune misère avec ceux qui préférant la Vérité à tout, savent comprendre par le cœur d'abord, par la tête ensuite et acquièrent ainsi l'entendement, si supérieur à l'intelligence qu'on pourrait l'appeler l'intelligence sublimée. L'entendement leur fera saisir que c'est bien en effet la Vérité qui nous délivrera, suivant la promesse : *Veritas liberabit vos*.

Je demande à ceux qui ne sont pas mal disposés à mon égard—et même à ceux qui le sont—de m'écrire au plus tôt pour me permettre de fixer le tirage si le nombre des souscripteurs est suffisant pour justifier l'entreprise.

JACQUES LECROYANT,

Boîte 2184, Bureau de poste, Montréal.

Prière de faire circuler la présente parmi les personnes jugées susceptibles de prendre intérêt aux choses dont elle parle.

DEUX DISCIPLES DE ST-CREPIN

Tordfil et Boutdalène, tout en travaillant dru, parlent avec le bon sens et la volubilité qui caractérisent souvent les modestes chevaliers de l'âlène, de l'instruction et des journaux qui, comme le RÉVEIL, entament la lutte pour obtenir des réformes dans l'enseignement. Voilà ce que je puis saisir de leur conversation.

TORDFIL.—Mais dis moi donc, Boutdalène, pourquoi

les avocats et les médecins parlent-ils le même langage que nous ? pourquoi retrouvons-nous chez eux les mêmes expressions, les mêmes locutions ? Nous parlons donc le français correct ?

BOUTDALÈNE.—Je suis comme toi, je le crois, mais si l'on chamaille sur ce sujet tous les jours, c'est qu'il doit y avoir *cependant* quelque chose qui cloche. Et puis vois-tu, je le crois d'autant plus facilement que parmi nos éduqués, les médecins et les avocats, il en est qui causent bien et ça se voit, dès qu'on les entend. Il n'y a pas besoin d'avoir passé jusqu'à 20 ans sur les bancs de l'école pour se rendre compte de ces choses-là. Toi, comme moi, nous avons lu, depuis que nous avons quitté notre catéchisme, et nous avons un peu corrigé notre qualité d'ânes, pour me servir du qualificatif que nous donnait si volontiers notre instituteur, incapable de faire de nous d'autre chose que des élèves dignes de porter le bonnet représentant les oreilles de cet animal.

TORDFIL.—Oui, c'est vrai, et c'est pour cela que nous pouvons un peu juger les autres. Mais ces messieurs-là devraient bien parler, car ils passent des mois et des mois à étudier ; ils ont des professeurs qu'on nous dit très forts et surtout très nombreux, à quoi cela leur sert-il ?

Ils sont reçus bacheliers ou gradués : ils oublient donc en passant le seuil de l'école pour la dernière fois, tout ce qu'ils ont appris. Tiens, mais je n'y pensais pas, c'est peut-être pour se donner un genre.

BOUTDALÈNE.—Il faut bien reconnaître qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas dans le cas que tu dis, mais j'avoue aussi qu'il y en a qui n'en savent pas long. C'est même drôle de les voir diplômés par les écoles ou les Facultés.

TORDFIL.—Oui, comme tu le dis, c'est drôle, mais c'est aussi dangereux.

BOUTDALÈNE.—Comment ?

TORDFIL.—Tu ne vois pas, mais c'est très simple. A la rigueur, s'ils ne parlent pas bien, ce n'est qu'un demi-mal.

Mais s'ils ne connaissent pas mieux leur métier, cela peut être dangereux pour nous.

BOUTDALÈNE.—Je ne te comprends pas.

TORDFIL.—Ecoute et tu verras. Ces messieurs ont des diplômes, et ils le font savoir partout. Des pauvres diables comme nous ne sont pas tous les jours en relation avec eux et nous ne pouvons les juger.

S'il nous arrive une difficulté, il faut avoir recours aux avocats. Naïfs que nous sommes, nous suivons le proverbe : le premier venu est le meilleur. Nous lui contons notre affaire. Il la trouve bonne. Nous sortons heureux. Le procès s'engage, tout va bien jusqu'au dernier moment, oui, jusqu'au dernier moment,

mais là crac, notre homme avait mal saisi tel point et nous perdons. Il a, il est vrai, la ressource de nous dire que c'est le juge qui s'est trompé, mais, il faut quand même verser nos piastres.

Pour le médecin, c'est la même chose ; il va prendre une fluxion de poitrine pour une laryngite et en vertu du diplôme que lui a octroyé la Faculté, il nous expédie, comme ils disent dans leur jargon, *illico, ad patres*.

N'as-tu pas remarqué, d'ailleurs, que plus il y a de médecins et plus il y a de malades.

BOUTDALÈNE.—Tout cela est vrai, mais avant de confier sa peau, on peut choisir.

TORDFIL.—En ville peut-être, quand on connaît, mais à la campagne, que veux-tu faire ?

BOUTDALÈNE.—C'est vrai, il n'y a pas toujours à choisir ; mais dis-moi donc à quoi attribuer cet état de choses.

TORDFIL.—Oh ! vois-tu, l'autre jour, je lisais un article de journal où les médecins étaient bien habillés, l'auteur donnait de très bonnes raisons, je te le jure.

Il est cependant un point qu'il a oublié, c'est celui-ci : Les Facultés ont surtout à cœur de nous faire savoir le nombre de leurs candidats avec un nombre indéfini de mentions. On semble s'occuper surtout du nombre. C'est absolument comme si nous, pour faire une bonne semelle, nous tenions à mettre beaucoup de feuilles de cuir sans nous inquiéter de la qualité.

Ces écoles croient que leur succès dépend de la quantité de diplômés qu'elles distribuent chaque année et elles semblent n'envisager qu'un but et se dire : il nous faut tant de lauréats.

Qu'on donne aux professeurs les ordres nécessaires pour montrer plus de sérieux dans les examens et qu'on les soutienne contre les réclamations souvent injustes de personnes qui n'ont d'autres mérites que les hautes relations qui font leur force ; que l'on change, au besoin, le mode des examens. L'on nous donnera peut-être moins d'avocats et de médecins, mais ils seront bons et notre bourse et notre santé ne s'en porteront que mieux.

BOUTDALÈNE.—Tu parles d'or, mon cher, mais il est six heures et on attend que je porte mon dollar chez le médecin ou l'avocat, allons prendre un coup. Je paie la traite.

GROSJEAN.

FETES ITALIENNES

L'Italie aujourd'hui fête le 20 septembre.
C'est son droit.

Il y a vingt-cinq ans, quand la France était dans le deuil, la maison de Savoie acheva l'unité italienne en

dépouillant le Pape de ses États, en faisant de Rome le siège de son gouvernement.

Florence n'avait été et ne pouvait être qu'une capitale provisoire.

L'Italie n'a qu'une ville : Rome.

Les autres villes de ce royaume, quelque rôle qu'elles aient joué, quelque place qu'elles aient occupée dans l'histoire, pâlissent devant cette ville-là.

C'est la ville des Empereurs, c'est la ville des Papes. Elle a commandé à l'ancien monde, elle domine tout le moyen âge, elle a encore aujourd'hui un prestige incomparable. Elle est une Majesté. Aucune ville de l'antiquité ne saurait lui être comparée. Ni Ninive, ni Babylone n'ont exercé le même empire. Athènes a été le berceau des arts ; mais Athènes n'a pas étendu, comme Rome, son sceptre sur tout l'univers. Jérusalem a été le foyer de la lumière divine, le trône du haut duquel Jéhovah a donné ses enseignements au monde. Mais la gloire de Jérusalem est effacée aujourd'hui, et cette ville n'est grande que par ses souvenirs. Rome est toujours la capitale du monde catholique. Dans ses murs siège le Vicaire du Christ, l'autorité religieuse qui gouverne la moitié de la chrétienté.

Rome est le grand rayonnement de l'histoire, le soleil qui met tout le reste dans l'ombre.

Le roi d'Italie n'eût été qu'à moitié roi, s'il n'avait pas assis son trône dans la ville d'Auguste.

Le 20 septembre 1870 s'est achevée l'unité de l'Italie.

Comment ne pas célébrer cette date ?

Le Quirinal a donné à la Maison de Savoie un lustre nouveau.

Le Pape s'indigne de ce jubilé. Rome aux mains des Italiens, c'est une usurpation. La papauté dépouillée de son pouvoir temporel, c'est la papauté amoindrie. Pie IX a protesté, Léon XIII proteste ; tous les papes après eux protesteront.

Nous n'avons pas à prendre parti dans cette querelle.

Elle touche à des intérêts qui n'atteignent pas l'essence du christianisme, mais qui restent majeurs aux yeux des ultramontains. Et, de fait, si l'indépendance du Pape est atteinte par la dépossession de Rome, on comprend les inquiétudes et les colères du parti clérical.

Pour ceux qui n'entrent pas dans cette controverse religieuse, qui n'ont pas à considérer si la liberté du Pape est blessée ou non par le voisinage d'un autre pouvoir que le sien, on ne peut pourtant pas oublier que c'est à l'heure des malheurs de la France que la maison de Savoie a mis la main sur la ville de Rome, que, sans ses désastres, elle se serait contentée longtemps encore de Florence comme capitale.

Ce n'était pas généreux de la part des Italiens de

guetter des défaites pour achever leur unité ; et, ce qui l'est moins, c'est d'avoir oublié que l'or et le sang des soldats français ont été la rançon de leur délivrance.

La France a eu tort, en 1859, de chasser l'Autriche de la Lombardie. Elle aurait dû prévoir deux choses et même trois : la soif insatiable du Piémont qui ne voulait que dévorer à son profit les autres États de la péninsule italienne, l'unification de l'Italie devant un jour servir de prétexte et d'argument à d'autres unifications, et enfin l'ingratitude du peuple qu'elle allait délivrer. Surtout, elle aurait dû prévoir qu'il valait mieux, sur ces flancs, de petits États morcelés et rivaux qu'une grande nation, forcément ingrate un jour ou l'autre envers ses bienfaiteurs.

Elle paie sa faute.

Je dis sa faute et non pas seulement la faute de l'Empire.

Sans doute, le grand aveugle fut Napoléon III, qui avait peut-être des engagements à tenir. Mais la France entière acclama l'Empereur dans sa volonté d'émanciper l'Italie. Je me rappelle encore l'enthousiasme avec lequel on lui fit escorte quand il partit pour la campagne d'Italie. C'était plus que de l'enthousiasme, c'était du délire.

Des esprits clairvoyants, M. Thiers, en particulier, avaient signalé le danger, dénoncé l'avenir, fait des prophéties qui s'accomplissent sous nos yeux. Mais ces voix furent sans écho. Et, aujourd'hui, elle recueille le fruit de ses imprévoyances.

La sagesse, comme la dignité, commande de laisser l'Italie se livrer à ses fêtes sans y prendre part. Non seulement ce serait blesser la conscience des catholiques français restés catholiques, mais encore ce serait être sans mémoire et du jour où Rome est tombée aux mains des Italiens et de l'ingratitude de ce peuple qui s'est uni aux pires ennemis de la France.

L'Italie la voit avec dépit à Tunis et à Alger. Elle voudrait disputer l'empire de la Méditerranée. Elle médite le démembrement de la France, sinon par sa main, du moins par la main de l'Allemagne. Elle n'a pas craint d'envoyer, l'an passé, le prince de Naples derrière le cheval de l'empereur Guillaume II aux manœuvres de l'Alsace.

Des manifestations françaises à Rome, le 20 septembre, auraient été plus qu'un contre-sens.

FRANC.

Le Parc Sohmer continue jusqu'aux derniers jours de la saison à nous offrir des artistes hors ligne. Melle de Courmel, la dernière venue, remporte chaque soir un succès bien mérité de cantatrice irréprochable et de fort jolie femme. Nous conseillons vivement à nos amis d'aller l'applaudir.

CHRONIQUE

A PROPOS DE MUSSET

Oh ! les drôles d'idées qu'on peut avoir !

Vous le savez, Musset a fait la *Nuit de Mai*, la *Nuit de Décembre*, celles d'*Août* et d'*Octobre*. Il voulait compléter le quintette en y donnant une note plus gaie et plus fraîche.

Il commença la *Nuit de Juin* :

Muse, quand le blé pousse, il faut être joyeux.
Regarde ces côteaux et leur blonde parure :
Quelle douce clarté dans l'immense nature !
Tout ce qui vit, ce soir, doit se sentir heureux.

« Malheureusement, — nous dit son dernier biographe, — comme il achevait les quatre vers, un ami vint l'entraîner dans une partie nocturne, et cette nuit de plaisir lui fit oublier la *Nuit* poétique, qui ne fut jamais continuée. »

Jamais ! Allons donc ! Bien ou mal, tout, ici-bas, se continue. Déjà d'aimables moralistes s'étaient avisés de reprendre les fables de La Fontaine, en y ajoutant des péroraisons à leur idée. J'ouvre une revue belge ; j'y lis : la *Nuit de Juin*. Elle commence bien par les quatre vers de tout à l'heure ; elle continue par quelques strophes vraiment pas mauvaises ; il y en a d'autres, par exemple . . . Mais passons !

Toujours est-il que voilà une *Nuit* complétée . . . C'est égal, — l'idée bizarre ! Laisser ainsi votre travail personnel pour terminer une pièce de Musset, — qui ne sera même pas mise dans le recueil de ses œuvres ! Il est vrai que, quelques instants, notre poète belge a pu se croire le beau jeune homme blond, le grand poète capricieux et boudeur, et ce fut une réincarnation flatteuse . . . C'est égal, voyez-vous, — la drôle d'idée !

Je voudrais bien savoir ce qu'en pense le dernier biographe de Musset, l'écrivain à qui, tout à l'heure, j'empruntais quelques lignes, Mme la vicomtesse de Janzé.

Sous ce titre : *Etude et récits sur Alfred de Musset*. Mme de Janzé nous donnait récemment, avec les *fac-similés* de deux dessins de Musset, un livre où les puristes trouveraient un peu de désordre, quelques phrases trop longues où les *qui s'entrechevauchent* (comme à la fin de la page 27 et au début de la page 28), mais un livre écrit avec beaucoup de finesse, une profonde science de la vie, et, pourtant, et surtout un sincère enthousiasme.

Ce livre d'une mondaine lettrée nous apporte des détails précieux sur le Musset mondain et fashionable, que Gavarni nous montre « le chapeau sur la tête, l'air un peu hautain, une badine à la main, d'une allure dégagée, sa redingote pincée à la taille, son pardessus

rejeté en arrière, les manches garnies de velours, tiré à quatre épingle, comme on disait alors, et comme devait être un jeune homme voué à l'élégance la plus raffinée."

"Le seul reproche que je puisse lui faire, — disait le peintre Lami, — c'était une trop grande tendance au dandysme, ce qui lui faisait regretter parfois de ne pas faire partie du Jockey-Club. Oserons-nous dire qu'il y fut blaboulé ? Bien que hardi cavalier, on trouva qu'il ne montait pas à cheval dans le pur style anglais adopté par ce club. . . ."

Mme de Janzé nous dit, avec infiniment de tact, ce que furent les amours de Musset. Sévère pour George Sand — dont l'irrégularité masquait la révolte — elle nous montre Louise Colet "faisant des scènes" à Musset ; elle nous le montre congédié par la princesse Belgiojoso, parce qu'il avait eu la malencontreuse idée de faire sa charge, sous prétexte que le plus beau visage humain peut être tourné en caricature. Plaisante erreur d'un homme d'esprit. . . qui ne connaissait pas les femmes !

Ailleurs, c'est une anecdote sur Musset et la famille d'Orléans. Voici la morale qu'en tire, très finement, Mme de Janzé :

"L'étiquette, avec les princes, est d'autant plus délicate quand ils paraissent y renoncer. Sous les apparences de la camaraderie la plus libérale, ils conservent le sentiment de leur rang ; ils entendent garder pour eux le privilège de la familiarité, et ne souffrent pas qu'elle soit entièrement réciproque."

Ily aurait à faire bien d'autres emprunts à ce livre. On y décrit, par exemple, ces soirées de l'Arsenal, — l'intérieur le plus simple, mais l'accueil et l'esprit les plus charmants. Lamartine y venait, Victor Hugo aussi, et Dumas, et Vigny, et Delacroix ; et la plupart de ces jeunes gens, déjà illustres, ne dédaignaient pas de danser, "tandis que Charles Nodier, assis à une table d'écarté, où l'enjeu ne dépassait pas dix sous, faisait entendre des exclamations tragi-comiques sur la fatalité qui ne cessait de le poursuivre. A dix heures, il se retirait sans bruit et l'on voyait alors Mme Nodier lui porter une bassinoire, traversant, son instrument à la main, les groupes de danseurs, aux yeux de qui ces soins touchants n'avaient rien de vulgaire."

Voici l'histoire :

Sur un mot de Mme de Girardin, et en réponse au *Rhin*, de Becker, Musset venait d'improviser le *Rhin allemand*, que les fêtes germaniques remettent en pleine actualité.

"Quand on se retira, Victor Hugo prit le bras d'Alfred, et, avec cette mémoire prodigieuse qu'il possédait, lui récita les vers qu'il venait d'entendre ; il voulut, ensuite, donner des conseils au poète sur des

inversions trop hardies et des rimes trop faibles. Musset écoutait ces critiques autoritaires avec une impatience mal contenue. Tout à coup, il arrête Victor Hugo : "Assez ! vous ne pouvez comprendre et sentir ce que je sens et comprends. Sachez seulement une chose, — c'est que dans cent ans on dira encore mes vers et que les vôtres seront peut-être oubliés."

Ils se brouillèrent pendant dix ans. Un jour, en 1843, ils se rencontrèrent par hasard. Ils se tendirent la main, et Musset fit, sur cette rencontre, le sonnet aux tercets bien connus :

De ces biens passagers que l'on goûte à demi,
Le meilleur qui nous reste est un ancien ami.
On se brouille, on se fuit. — Qu'un hasard nous rassemble,
On s'approche, on sourit, la main serre la main,
Et nous nous souvenons que nous marchions ensemble,
Que l'âme est immortelle, et qu'hier c'est demain.

Hier, c'est demain. . . . Ah ! si cela pouvait être vrai ! Car, alors nous aurions demain des poètes comme Hugo, Musset, Lamartine, comme ceux que Clovis Hugues appelle noblement "la Trinité des demi-dieux."

Fasse le ciel qu'hier ne soit pas seulement hier ! Et avouons que, si demain avorte en germe, notre indifférence y aura terriblement aidé.

CHARLES FUSTER.

LE MONUMENT MAISONNEUVE

Nous recevons une brochure intitulée : "Récit souvenir de l'inauguration du monument Maisonneuve", qui nous est adressée par M. Marcel Gabard, sténographe, qui en est le compilateur.

C'est une photographie exacte de la fête qui a eu lieu le 1er juillet dernier à l'occasion du dévoilement de la statue de notre compatriote Hébert, sur la Place d'Armes.

Sans admettre les personnalités trop en évidence qui se prèlassent dans cette œuvre qui a abouti sous leur direction, parce qu'elle ne pouvait pas mourir, nous remercions M. Gabard de son envoi.

Nous n'applaudissons pas comme lui aux efforts du comité du monument Maisonneuve qui a l'avantage de renfermer dans son sein les éteignoirs les plus distingués de notre pays ; nous sommes cependant heureux de saluer les quelques mots heureux que renferment les quelques bons discours que contient la brochure.

Merci au compilateur de cette intéressante reproduction pour son gracieux envoi.

L'histoire s'écrit avec les moyens les plus divers. Sa brochure pourra peut-être servir à éclairer l'avenir sur les événements présents où l'élément *Castor* a su se pousser de façon à s'y rendre presque indispensable

LYNX.

SUJETS DE ROME

Faisons une supposition !

Supposons un Français, un haut fonctionnaire ou dignitaire de notre pays écrivant ce qui suit à l'ambassadeur d'une puissance étrangère en résidence à Paris :

Lettre à son Exc. à Paris.

" Monseigneur,

" J'ai pris, il y a quelques mois, la liberté de vous écrire pour vous signaler les empiètements que le gouvernement de notre pays venait de commettre au sujet de... et pour vous prier de vouloir bien nous dire quelle attitude l'Auguste Souverain, dont vous êtes le représentant, vous conseillait de prendre en cette occasion. Vous eûtes l'obligeance de me faire savoir que S. M. m'engageait à ne faire aucune réclamation publique et à attendre qu'Elle me donnât ses instructions... Depuis lors..."

" Devons-nous tolérer que l'Etat français... ? Je prie Votre Exc. de vouloir bien nous faire tracer le plus tôt possible la ligne de conduite que nous avons à tenir en face des mesures que l'Etat vient de prendre ? Le souverain que vous représentez n'a qu'à parler. Il trouvera toujours en nous des sujets soumis, disposés à exécuter comme des ordres ses moindres desirs..."

Vous vous récrieriez !... Ce n'est pas possible ! Quelle supposition outrageuse est-ce là ? Quel Français pourrait écrire ainsi à un ambassadeur, mettant la volonté, le " moindre désir " d'un souverain étranger au-dessus des lois de son pays ?...

Ne vous récriez pas. La lettre que nous venons de reproduire est authentique. Elle a été écrite telle que nous l'avons copiée, à deux ou trois mots près (*Sa Sainteté* au lieu de *Sa Majesté*, *fil* au lieu de *sujets*), par feu le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, " à Son Excellence Mgr le Nonce apostolique à Paris ". La *Vérité* du 30 août dernier en donne le texte tout au long, comme d'un document important dans la question du conflit des fabriques auquel elle se réfère. Et la feuille ultramontaine, qui admire ce langage et qui y souscrit, en prend texte pour rendre hommage à la mémoire du cardinal et lui " payer un tribut spécial de reconnaissance..."

Le jour même ou le lendemain du jour où cette lettre paraissait dans la *Vérité*, l'*Observatoire romano*, organe du Vatican et de la Curie romaine, publiait un article aux allures de mercuriale, qui morigénait et tançait ferme les monarchistes français demeurés réfractaires aux ordres du Pape et qui n'ont pas encore emboîté le pas, conformément à ses instructions, dans la voie du ralliement à la République. Voici, de

cette semonce ultramontaine, le passage caractéristique :

Ici, en Italie, Dieu merci, les catholiques sont demeurés et demeurent unis, par cela seul que, au lieu de " byzantiner " avec de *chimériques subtilités sur l'étendue de leur soumission* et de leurs devoirs, ils ont obéi *complètement* à leur Chef. Ce Chef n'a pas été formé par la fantaisie, par la passion au préjudice ou dans l'intérêt de celui-ci ou de celui-là : mais ils l'ont accueilli avec respect, tel que Dieu le leur a donné, *tout ensemble* pour leur bien spirituel et temporel, comme chrétiens, comme hommes et comme citoyens.

Les catholiques italiens n'ont pas distingué et séparé en eux le chrétien du citoyen : aussi ne se sont-ils pas séparés du Pape ni en religion ni en politique, sachant bien que lorsque le Pape commande ou défend, l'ordre ou la défense s'impose au catholique *comme au citoyen*, dans l'intérêt de la religion *comme de la patrie*, et que par là, obéissant au Pape en tout et pour tout, ils sont tout à la fois de bons catholiques et de bons patriotes.

Or, nous devons constater qu'il y a en France un certain nombre de catholiques et d'hommes d'ordre qui ne savent pas ou ne veulent pas obéir au Chef de leur religion, préférant obéir au Chef de leur politique.

C'est bien clair, n'est-ce pas ? Et jamais peut-être la prétention des ultramontains d'appliquer la souveraineté, l'infaillibilité du pape aux matières politiques comme aux matières dogmatiques, aux sujets d'intérêt intérieur et national comme aux questions d'ordre social et international, jamais, pensons-nous, cette prétention ne s'était révélée encore avec cette audace impertinente et candide à la fois.

La *Gazette de France* est, en France, le principal organe des royalistes réfractaires. Il faut rendre à cette vénérable et plus que bicentenaire gazette cette justice qu'elle a rejimé sous la férule et s'est rebiffée de son mieux contre ses censeurs.

Non pas sans prudence ni sans une précaution préalable : celle de mettre poliment et obséquieusement la personne et l'autorité du pape hors de la querelle, — encore qu'elle sache bien, au fond, que le cardinal Rampolla, qui inspire l'*Observatoire romano*, n'est lui-même que le confident et l'interprète de la pensée intime de Léon XIII.

" Il s'agit encore, s'écrie la *Gazette*, d'un coup de *coterie* qui, se substituant au pape, essaie de diriger les catholiques dans une voie révolutionnaire..... Personne n'aura la pensée coupable de supposer que des thèses pareilles reflètent les sentiments du Saint-Père..."

Et, cela dit pour mettre sa conscience sauve et sa réputation de fille soumise de la Sainte-Eglise à l'abri, la *Gazette* ne se gêne plus pour qualifier ce qu'elle

appelle "fantaisisme", les écarts et "les essais de domination d'Italiens en délire". Écoutons-là :

Cette assimilation absolue du "citoyen Français" au citoyen Romain, n'ayant ni l'un ni l'autre qu'un chef légitime possible, le Pape, est certainement une des conceptions les plus téméraires qui pouvaient surgir du cerveau des servants de la Coterie catholique !

Pour elle, on le voit, nous n'avons ni Droit spécial, ni Devoir national, ni Lois antérieures, ni Liberté traditionnelle.

Nous sommes un peuple sans passé, ou plutôt nous sommes une agglomération d'individus que la Curie daigne annexer au Peuple romain.

Nous sommes des Sans-Patrie.

Cette manière de simplifier la question politique paraît un véritable défi porté à notre patriotisme.

En vérité l'*Osservatore* dépasse ici toutes les bornes de l'outrecuidance italienne.

...Voilà qu'aujourd'hui il assimile les Catholiques Français aux citoyens italiens, restés sujets directs du Roi Pontife en dépit des Plébiastes unitaristes, nous défendant, en France, d'avoir d'autre chef Politique que le Souverain temporel des Romains : le Pape ! . . .

L'*Osservatore* est un inconscient que la morgue italianissime aveugle.

Eh ! non ! eh ! non ! confrère, vous vous échauffez trop. L'*Osservatore romano* n'est pas si inconscient ni d'esprit si stupide que vous le faites. Il sait fort bien que les Français n'ont jamais fait partie des États de l'Église et n'ont jamais eu le pape comme souverain politique et temporel "légitime." Mais comme vous appartenez, vénérable *Gazette*, vous et vos lecteurs, à l'Église romaine, et que vous avez souscrit à l'infailibilité du chef de cette Église, et qu'il plaît à cet Infaillible d'étendre son infailibilité non seulement aux affaires de foi et de mœurs, mais aux affaires politiques et sociales par surcroît (car, comme dit le proverbe, l'appétit vient en mangeant) le Pape et le cardinal Rampolla, et l'*Osservatore romano* sont dans la logique de leur dogme en vous traitant en Romains et en vous sommant, sous peine de censure et bientôt d'anathème, de vous soumettre, esprit et poings liés, à tout ce qu'il leur plaira, parlant au nom du Pape, de vous prescrire.

La seule attitude qui vous convienne est celle du cardinal Desprez. A genoux devant le nonce et son Auguste Souverain !

Vous n'échapperez pas à cette logique-là, confrère, à moins d'un schisme. Et comme vous n'aurez pas le courage de le faire ni le libre esprit de voir que tout ce système n'est plus le christianisme et jure avec l'Évangile, vous resterez ultramontain malgré vous, Romain en France et réfractaire à Rome.

Pour conclure, rappelons une phrase très pertinente de Voltaire, qui ne fut pas toujours aussi bien inspiré : " En qualité de citoyen, écrivait-il (*Dialogues phi-*

losophiques), je n'aime point à voir des citoyens qui cessent de l'être, des sujets qui se font sujets d'un étranger, des patriotes qui n'ont plus de patrie ; je veux que chaque Etat soit parfaitement indépendant."

C'est aussi notre avis. Mais quand viendra le temps où tous les Français, tant monarchistes que républicains, s'inspireront de ce bon sens et, laissant se morfondre à Rome la Curie et la Coterie romaines, sauront régler eux-mêmes et sans intervention étrangère les affaires de leur conscience, de leur Église et de leur patrie ?

EUG. REVEILLAUD.

LES SŒURS MARCHANDES DE VIN

Après les moines brasseurs de l'abbaye de Saint-Vincent, voici les religieuses marchandes de vin. Ce sont les sœurs du couvent de Saint-Dominique, attenant à la cathédrale de la Très-Sainte-Trinité, dans Montrose street, à Williamsburg. Ces sœurs possèdent en Californie d'importants vignobles, et le vin qui en provient est expédié au couvent de Williamsburg. Il y a dans ce couvent de magnifiques caves où le vin reçoit les soins voulus ; après avoir prélevé la quantité de vin nécessaire à l'approvisionnement de tous les couvents habités par des sœurs de l'ordre de Saint-Dominique, les sœurs de Williamsburg vendent l'excédent aux familles pauvres de leur quartier, pour la plupart des familles allemandes, à des prix bien inférieurs à ceux des négociants en gros et en détail.

Les cabaretiers établis dans le voisinage du couvent se sont émus de la soi-disant concurrence que leur faisaient les sœurs et ils ont porté plainte contre elles aux agents du gouvernement fédéral. Un inspecteur du fisc s'est rendu au couvent et a constaté par lui-même que les sœurs étaient munies d'une patente du gouvernement les autorisant à vendre du vin. Mais elles n'ont pas de patente de la ville de Brocklyn et, pour ne pas s'attirer de difficultés avec les autorités municipales, les sœurs de Saint-Dominique ont provisoirement suspendu la vente de leur vin. Ce sont, en somme, les pauvres gens de Williamsburg, habitués à boire un peu de vin à leurs repas, qui vont souffrir de cet accès de jalousie des cabaretiers.

PASSANTS ACTUELS

MONSIGNOR AVERARDI

Ce revenant revient de loin, va loin, ira plus loin. Il fut en France l'auditeur de deux nonces, pensant et s'agitant pour leur compte. Il est rentré à Rome en expiation de ses fautes et s'est soumis avec toutes les grâces de sa gente et libre personne. Le voici qui part

pour l'Amérique ; il ira au Diable s'il le faut, mais il sera nonce à Paris.

Six longues années, il a été enfermé dans le bocal sans camphre de la Pénitencerie pour avoir traité l'honneur de notre épiscopat comme les vieillards vou-lurent traiter celui de Suzanne au bain. La mitre posée sur le crâne scandaleux de Mgr Juttau fit tomber le rond de cuir du diplomate.

Son envoi dans le nouveau monde bruissé aujourd'hui, parce qu'il présage son retour à Paris pour l'heure où Monsignor Ferrata, trop mûr, se détachera seul de l'arbre, fruit assez rouge pour le cardinalat.

S'il arrive à ses fins, Averardi sera un boulet lancé contre la politique nouvelle, à moins qu'il ne soit une vessie, dont l'air s'en ira par une fissure imprévue.

Il est d'ailleurs de goût horriblement aristocratique, comme tout homme sorti de bas. Débarqué à Paris, il chercha la vie dans les classes qui ont le passé, sinon l'avenir. Il porta dans le foubourg Saint-Germain une tête noble, égarée sur un corps sans dignité, ce qui lui donna un hermaphrodisme amusant entre ce qui charme et ce qui impose.

La tête est douce, un peu large, pâle sous la calotte violette ; elle est pensive, mais pensant à quoi ? Le front manque d'élévation ; les sourcils sont marqués et les yeux ont un éclat si profond qu'ils paraissent immenses à force de lumière. Autour de ces yeux est une face meurtrie, qui donne du féminin à la figure.

Le trait caractéristique reste la bouche, dont les dents aiguës et les lèvres rouges s'ouvrent dans un rire silencieux, plus spirituel cent fois que s'il était sonore. Ce rire sans éclat donne au prélat quelque chose de mystérieux et de solennel : il lui permet de jouer tous les rôles, l'ange près du saint cardinal Monaco, le démon dans le bénitier parlementaire.

Tel, Monsignor Averardi accomplira dans Mexico une mission discutée, pieuse disent les uns, diplomatique affirment les autres. Tel, il reviendra rue de Varennes, sa main blanche, veinée de bleu, se tendant vers les hommes qui le firent tomber.

Nulle part, il ne sera heureux que dans cet hôtel parisien, où chaque soir il essaya quelque sournoise subtilité pour le lendemain, où, se mirant dans les hautes glaces, il eut des sourires si doux pour sa beauté, qui était jeune alors et qui reparaitra couronnée des grappes dorées de son automne.

J. DE BONNEFON.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

LES MAGNETISEURS DE L'INDE

Je connaissais de longue date ces jongleurs indons, formés par les brahmes dans le silence des pagodes, dont les tours sans apprêt laissent bien loin derrière

eux les plus étonnantes prestidigitations des Robert Houdin, et qui produisent à volonté sur le premier sujet venu les phénomènes les plus curieux de magnétisme et de catalepsie.

Aussi, je ne manquais jamais, chaque fois que j'en trouvais l'occasion, d'assister à ces singulières "expériences". J'emploie à dessein cette expression scientifique ; car, à côté des jongleries pures, j'ai toujours trouvé dans les actes de ces fakirs des choses tellement extraordinaires, tellement inexplicables, que je me suis souvent demandé si les brahmes, avec leurs sciences occultes, n'ont pas réellement fait de grandes et sérieuses découvertes sur des questions qui, de nouveau agitées depuis quelque années en Europe, n'ont trouvé jusqu'à ce jour que des incrédules quand même ou des fanatiques, affirmant toujours et se traitant mutuellement de fous.

Je vais rendre compte simplement de ce qui s'est passé sous mes yeux, sans tenter la moindre explication ni tirer la moindre conséquence, me bornant, en historien fidèle, à enregistrer les faits et les phénomènes tels qu'ils se sont accomplis.

Je n'hésite pas à déclarer à ceux de mes lecteurs qui pourraient trouver extraordinaires les choses dont je vais rendre compte, qu'il n'y a pas, dans les pages qui vont suivre, un seul fait dont je n'aie été témoin et dont je certifie l'exactitude, sans avoir la prétention de l'expliquer. J'en appelle, du reste, à tous ceux qui, ayant vécu dans l'Inde, ont eu occasion de voir l'œuvre des fakirs charmeurs.

Lorsque nous fûmes tous réunis dans une élégante salle dallée de marbre et meublée à l'orientale, le café *pur salem* fut servi dans des coupelles en terre noire de Coïmbatour ; chacun s'arrangea à sa façon sur son divan, et sir Maxwell, notre hôte, donna l'ordre à son *dobachy* d'introduire le charmeur.

Quelques instants après, un Indou, presque entièrement nu, maigre et fortement bronzé, à la face ascétique, au regard illuminé, faisait son entrée. Tout autour de son cou, de ses bras, de ses cuisses et de son corps, des serpents de différentes grosseurs étaient enroulés et ne donnaient, pour le moment, aucun signe de vie : ils semblaient dormir.

Après avoir mis ses deux mains sur son front en s'inclinant légèrement, le fakir prononça la phrase consacrée sans laquelle nul Indou n'oserait vous aborder.

—Salam, *saëb*, que Dieu soit avec vous ! Je me nomme Chibh-Chondor, fils de Chibh-Goutnalh-Mana.

—Salam, Chibh-Chondor, fils de Chibh-Goutnalh-Mana, répondit notre hôte, qu'il te soit donné de mourir en regardant le Gange ! Tu es dans la maison du *riissaldar* (commandant) des cypahis blancs.

—Que voulez-vous de moi ? poursuivit l'Indou.

—Ta renommée est venue jusqu'ici : nous désirons que tu nous montres ce que tu sais faire.

—J'obéis aux ordres de Siva, qui m'a conduit vers vous.

Ayant dit ces mots, l'Indou s'accroupit sur la dalle ; à l'instant, les serpents qui étaient enroulés autour de son corps se mirent à relever la tête en sifflant doucement et sans apparence de colère. Immobile, les yeux levés au ciel, le fakir se mit à prononcer trois fois une incantation sacrée.

Après avoir ainsi invoqué les divinités propices, le fakir commença ses tours. Je laisse de côté tout ce qui touche à l'adresse et à l'escamotage, dont on peut aisément se faire une idée par nos baladins d'Europe, quoiqu'ils soient incomparablement moins habiles que les jongleurs indous. En effet, ces derniers opèrent sans aucun instrument ; ils ne connaissent ni les tables à double fond, ni les gobelets, ni les bouteilles inépuisables, ni les boules s'aplatissant et rentrant les unes dans les autres ; ils ne peuvent rien cacher sur eux, ne possédant d'autre vêtement qu'une pièce de toile de vingt centimètres carrés en guise de feuille de vigne.

Mais tout cela n'était que le prélude ; la véritable séance allait commencer. Saisissant une espèce de flageolet-microscopique appelé *vagoudah*, qu'il portait attaché à une mèche de ses cheveux, Chibh-Chondor se mit à en tirer des sons à peine perceptibles et assez semblables au gazouillement du *tailapaca* (buveur d'huile), sorte d'oiseau ainsi appelé parce qu'il est très friand de la noix de coco, écrasée, qu'il vient ramasser jusque entre les pieds des éléphants dans les moulins à l'huile. Le chant de cet oiseau se compose de roulades dont les sons sont tellement tenus et légers qu'à quelques pas ils se confondent dans un bourdonnement d'un effet singulier.

L'Indou imitait ce chant à s'y méprendre, et nous allions nous demander dans quel but, lorsque nous vîmes les serpents se détacher peu à peu, de ses cuisses, de ses bras et de son cou, et glisser un à un sur la dalle. A peine chaque serpent touchait-il terre, qu'il relevait la tête et à peu près un tiers de son corps, et se mettait à se balancer en cadence, en suivant la mesure que le fakir imprimait à ses roulades. Il y en avait une dizaine, tous de l'espèce cobra-capel, une des plus dangereuses de l'Indoustan.

Tout à coup, le fakir, laissant retomber son instrument, se mit à faire des passes avec ses mains devant les serpents, les regardant fixement avec une expression étrange, sans qu'aucun muscle bougeât sur son visage ; on eût dit une tête coulée en bronze. Bien que l'œil du fakir ne fût point dirigé sur moi, j'éprouvai bientôt un malaise indéfinissable à le fixer, et je détournai les regards pour échapper au charme ; tous les assistants étaient sous le coup de la même impression.

A ce moment, un petit choera, jeune domestique chargé d'entretenir le feu pour les cigares dans un brasero en cuivre, cédant à l'attraction, se laissa glisser à terre et s'endormit. Cinq minutes s'écoulèrent ainsi : des effluves magnétiques d'une incontestable puissance se dégageaient réellement de la personne et de la volonté du charmeur. Nous sentions tous que s'il se fût adressé directement à nous, il nous eût endormis en quelques secondes.

L'effet qu'il produisait était tel, que nous ne regardions plus les serpents, et que nous nous trouvions sous le coup d'une violente hallucination, lorsque Chibh-Chondor se leva ; il fit deux passes sur le choera, sans le réveiller, et lui dit simplement en tamoul : "*Neroupou conda rassaldan*", c'est-à-dire : Donne du feu au commandant. Le cigare de sir Maxwell s'était en effet éteint. L'enfant se leva sans hésitation, sans chanceler le moins du monde, et vint offrir du feu à son maître. On le pinça, on le tira de toute façon : il

n'y avait pas à douter de son sommeil ; nous eûmes beau lui parler, le commander pour son service, il ne bougea d'auprès de sir Maxwell que quand le fakir, qui seul était en communication avec lui, le lui ordonna,

Si le choera eût été réveillé, le fakir n'aurait pas eu le pouvoir de se faire donner par lui-même un verre d'eau sans l'autorisation d'une des personnes de la maison.

Nous regardâmes alors les serpents. Un spectacle plus extraordinaire encore nous attendait : les cobra-capels, paralysés par l'effluve magnétique, gisaient tout de leur long sur la dalle, comme des branches de bois mort. Il n'avaient pas même eu le temps, en s'endormant, de se lever dans la position qui leur est familière.

Nous nous approchâmes de ces dangereux animaux, momentanément inoffensifs : ils ne faisaient pas un mouvement, et c'est à peine si, de temps à autre, une légère contraction nerveuse, un frisson, courant sous la peau, venait déceler la vie.

Le fakir nous fit signe alors de les prendre entre nos mains, ce que nous fîmes en hésitant quelque peu. Quel ne fut pas notre étonnement de voir que nous pouvions les soulever en les prenant par un bout, comme nous eussions fait d'un bâton ! Ils étaient en état complet de catalepsie.

Quand nous les eûmes suffisamment examinés, nous les replaçâmes sur la dalle, ou le fakir les réveilla l'un après l'autre. Au fur et à mesure que chaque serpent recouvrait l'usage de ses sens, de lui-même il venait reprendre sa place autour du cou ou des bras de son maître.

Tout aussi facilement, avec quelques passes de plus. Chibh-Chondor fit passer le choera de l'état de sommeil simple à l'état cataleptique, et le ramena de l'un à l'autre, selon nos desirs.

Lui ayant demandé si, sans nous endormir, il ne pourrait pas nous faire sentir sa puissance, il sourit et nous pria tous de nous asseoir. Ayant déferé à son désir, il vint à nous et nous fit quelques passes sur les jambes : instantanément nous n'eûmes plus l'usage de ces membres, et il nous fut impossible de quitter nos sièges et de marcher. Il nous délivra aussi aisément qu'il nous avait paralysés.

Chibh-Chondor termina la séance en produisant des phénomènes de volonté sur des objets inanimés. Je n'ose décrire les divers exercices auxquels il se livra. Il est des choses qu'on ne peut dire, même après les avoir vues, par crainte d'avoir été sous le coup d'ineffables hallucinations.

Et cependant, dix fois, vingt fois, j'ai vu et revu les fakirs obtenir les mêmes résultats sur la matière inerte.

Il y a certainement quelque chose là . . . Ainsi, ce ne fut qu'un jeu pour notre charmeur de faire pâlir et d'éteindre à volonté les flambeaux qu'on allumait par son ordre dans les parties les plus reculées de l'appartement, de faire mouvoir les meubles, les divans sur lesquels nous étions assis, d'ouvrir et de fermer les portes, et le tout sans quitter la dalle sur laquelle il était accroupi. A un moment donné, il aperçoit par une fenêtre un Indou qui tirait de l'eau d'un puits dans le jardin : il fait un seul geste, et la corde se refuse à glisser sur la poulie, à la grande colère du toutoucara (jardinier), qui ne savait à quoi attribuer

l'aventure. D'un second geste, il rend la liberté de mouvement à la corde.

Peut-être dira-t-on que j'ai mal vu, qu'il n'y a dans tout cela que beaucoup d'habileté et beaucoup de compéros. C'est possible, je ne discute pas, je raconte, et n'ajouterai qu'un mot : *des centaines, des milliers de personnes* ont vu et voient tous les jours comme moi les mêmes exercices et d'autres plus étonnants encore ; en est-il une seule qui en ait découvert le secret, qui soit arrivée à reproduire les mêmes phénomènes ? Et je ne me lasserai jamais de répéter que tout ceci ne se passe pas sur un théâtre, avec tous les *trucs* de la mécanique à la disposition de l'opérateur. Non, c'est un mendiant accroupi nu sur une pierre, qui se joue ainsi de votre intelligence, de vos sens et de tout ce que nous sommes convenus d'appeler les immuables lois de la nature, dont il semble changer le cours à volonté !

En change-t-il le cours ? Non, il les fait mouvoir à l'aide de forces qui nous sont inconnues, disent les croyants.

Chibh-Chondor clôtura ses exercices par le tour le plus merveilleux que j'ai vu faire dans l'Inde, et dont je ne hâte d'annoncer que beaucoup de voyageurs ont déjà rendu compte, pour n'être point seul à porter le fardeau de ce récit.

Ayant demandé une canne, le fakir appuya sa main gauche sur la pomme, et, s'élevant graduellement en croisant les jambes, resta suspendu à deux pieds du sol, aussi immobile qu'une statue, sans autre soutien apparent que la canne qu'on venait de lui donner.

Il est plus que probable qu'il n'y a là-dedans qu'un simple tour d'acrobate, mais il faut avouer qu'il

dépasse à lui seul tous ceux de nos gymnasiarques les plus distingués.

Lorsque Chibh-Chondor eut terminé ses exercices, comme il allait sortir après avoir reçu son salaire, je m'approchai de lui et lui dis :

—Le fils de Goutnalh-Mana peut-il répondre à une question que je désire lui faire ?

—Parle, je dirai ce qui est permis.

—Je sais que tu ne dois pas dévoiler les secrets de ton initiation, je voudrais simplement savoir de toi si tu agis avec les mêmes moyens sur la matière organisée, sensible, comme les serpents, le chocra, la tanigartchie, que tu as fait obéir à ton gré, et sur la matière inorganique et insensible, sur les flambeaux que tu as éteints, les sièges et les meubles que tu as fait mouvoir.

—Je n'ai qu'un seul moyen pour dominer l'une et l'autre.

—Quel est-il ?

—La volonté... L'homme, qui est la résultante de toutes les forces intellectuelles et matérielles, les doit dominer toutes.

—C'est tout ?

—Les brahmes eux-mêmes n'en sauraient dire davantage.

—Merci, Salam, Chibh-Chondor.

—Salam, saëb.

Et ayant salué de la main le colonel et ses invités comme il l'avait fait en entrant, le fakir se glissa le long de la véranda et disparut dans la direction de la pagode dédiée à Siva, à laquelle il était attaché.

LOUIS JACOLLIOT.

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

ROBERTSON MACAULAY, *Président.*

HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*

G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*

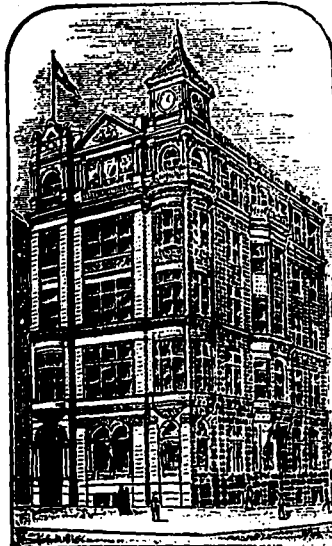
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*

Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assés élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents

De vous expliquer

Ce système.

O. LEGER,

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

